



SECTION  
DE LA  
MOSELLE



*Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP*

**CTL DU 29/10/2020**

## **CRISE SANITAIRE OU PAS, LE NRP PASSERA !**

Ce comité technique s'est tenu au lendemain de l'annonce d'un reconfinement général par le Président de la République. Les consignes précises n'étaient pas encore données dans les services, une audioconférence avec le DG étant prévue l'après-midi. Seule certitude : les services publics doivent rester ouverts, et continuer de fonctionner. Il n'y a pas de plan de continuité de l'activité.

Ce CT était entièrement consacré au Nouveau Réseau de Proximité.

Dans sa liminaire, FO a redit pourquoi il était opposé au NRP en 4 points : du point de vue des contribuables, des territoires, des agents, et de l'environnement (voir DL complète sur le site FO DGFIP57).

Nous avons également réitéré notre demande d'organisation des réunions en présentiel et en visio-conférence, visio-conférence qui a été largement vendue aux élus comme étant le must de l'accueil, et qu'il serait bien d'appliquer au sein même de nos instances.

Le directeur, dans sa réponse, nous a précisé que cette réunion était la dernière en présentiel, et que les prochaines se tiendraient entièrement en visio. Nous attendons tous de voir le résultat...

Pour répondre à notre déclaration liminaire, le directeur nous dit voir le verre à 3/4 plein...pour ce qui concerne la réussite du NRP, des installations des Conseillers aux décideurs locaux, des fermetures de trésoreries, des créations de points de contact de proximité...

A FO, nous pensons surtout que les agents en ont aux 3/4...plein le dos de ces réformes et restructurations incessantes qui n'ont qu'un seul but : faire des économies budgétaires !

Toujours selon le directeur, les élus sont très satisfaits de tous ces changements.

Curieusement, lors de l'action intersyndicale contre la fermeture de la trésorerie de Dieuze, les élus du Sud Saulnois ne nous ont pas tenu le même discours...

Comme quoi, faire de la politique c'est tout un métier : mais la « vraie vie » se joue sur le terrain, et pas ailleurs ! Il faut cesser de faire croire à tous que la désertification des territoires est la panacée.

### **TRANSFERT DE LA MISSION SIP-SIE DE CHATEAU-SALINS AU SIP DE SARREBOURG ET AU SIE DE METZ**

La partie fiscalité des particuliers du SIP sera transférée au 1<sup>er</sup> septembre 2021 au SIP de Sarrebourg, la partie professionnelle sera transférée au SIE de Metz au 1<sup>er</sup> janvier 2021. De janvier à septembre, un accueil identique aux conditions actuelles sera assuré par les 3 collègues qui partiront à Sarrebourg le 1/09/2021. Au total, le SIE de Metz sera composé d'une équipe de 52 agents, tous grades confondus, dans les locaux de la cité, et le SIP de Sarrebourg, 33 agents, ce qui en fait de très grosses structures.

FO a rappelé les nombreuses restructurations subies par les agents du SIE de Metz, qui n'ont eu aucun répit : fusion de 4 SIE en 2 au, puis en 1 SIE, et revoilà une fusion avec Château-Salins, tout ça en 3 ans !

Ces fusions ne sont pas sans conséquences sur les agents : organisation du travail, méthodes de travail, connaissances géographiques. Il faut rappeler les conclusions de l'observatoire interne : les risques psychosociaux sont importants quand les

agents subissent des changements à un rythme trop rapide !

Les agents restant en poste à Château-Salins continueront à bénéficier de la carte Apetiz jusqu'à leur intégration à Sarrebourg.

Pour les agents rejoignant le SIE de Metz, et s'ils le souhaitent, la possibilité d'une place de parking sera étudiée avec l'association des parking de Metz.

## **CRÉATION DU SGC D'HAYANGE ET TRANSFERT DES TRÉSORERIES DE FLORANGE ET METZERVISSE**

Les trésoreries de Florange et Metzervisse fermeront leurs portes le 1/01/2021. Les activités SPL de ces deux postes seront transférées au SGC de Hayange créée à la même date, la partie fiscale de la trésorerie de Florange sera rattachée au SIP de Hayange.

Deux accueils de proximité à Metzervisse et Florange seront créés, et deux Conseillers aux décideurs locaux (CDL) installés à Buding (siège de l'EPCI) et Hayange.

FO a également posé la question du versement des fonds des régisseurs dans les trésoreries : cette question n'a visiblement pas été évoquée puisque nous n'avons pas eu de réponse...

FO a dénoncé une nouvelle fois les changements nauséabonds imposés aux agents : trajets plus longs, éloignement du domicile, qualité de vie dégradée, dépenses plus élevées pour se rendre au travail malgré l'aumône que représente la PRS (prime de restructuration de service). Encore une fois, le NRP est néfaste pour les agents !

## **MISE EN PLACE DE CONSEILLERS AUX DECIDEURS LOCAUX**

Le CDL aura un rôle de conseil auprès des élus, et sera déchargé des tâches de gestion.

5 CDL sont déjà en poste à Forbach, Saint-Avold, Bouzonville, Puttelange et Sarreguemines. 2 seront installés au 1/01/2021 à Hayange et Buding, et 1 à Dieuze au 1/09/2021.

Aux dires du directeur, les élus sont **TRÈS** satisfaits des CDL, qui désormais leur consacrent tout leur temps.

Le CDL sera intégré dans un EPCI, et ne sera pas isolé : il n'y aura donc pas de problème de sécurité.

Pour FO, la séparation de la gestion du conseil est une aberration, le CDL est placé entre l'élu et le comptable qui sera en charge de la gestion. En cas de désaccord, qui aura le dernier mot ?

## **MISE EN PLACE D'ACCUEILS DE PROXIMITÉ**

Dans le cadre du NRP, la DDFIP Moselle a mis en place 4 permanences à Puttelange-aux-Lacs, Boulay, Bouzonville et Vic Sur Seille au 1/01/2020. En 2021, Florange, Metzervisse et Château-Salins viendront compléter la liste.

Et depuis quelques jours, la direction a eu l'idée d'implanter deux accueils de proximité à Woippy et Borny à compter du 2/11/2020. Ces deux derniers accueils d'urgence, qui ne géreront pas d'autres sujets que la fiscalité des particuliers (encore une autre forme d'accueil), sont censés désengorger la file d'attente du SIP de Metz...

Pour la direction, les élus sont très satisfaits de la création de ces accueils de proximité. Comment ne le seraient-ils pas ? La charte départementale, que le ministre a entériné le 23 octobre dernier leur a vendu ceci : « Dans tous les points de contact, les usagers pourront obtenir des informations et une aide à leurs démarches dans tous les domaines des finances publiques, et notamment dans celui de la fiscalité, alors qu'aujourd'hui, les trésoreries ne traitent généralement que des questions relatives aux factures de services publics locaux. Les agents des finances publiques qui assureront les permanences dans ces points de contact, avec ou sans rendez-vous, seront spécifiquement formés pour apporter des réponses aux questions les plus fréquentes des usagers (en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt des entreprises, de donations, d'impôts fonciers, de délais de paiement, etc.). Si nécessaire un rendez-vous sera proposé avec le service de gestion concerné, par téléphone ou par visio-conférence, sans déplacement de l'utilisateur qui aura ainsi accès sur place à tous les services des finances publiques du département ».

Ces permanences, d'une demi-journée par semaine, seront donc tenues par de supers agents qui sauront répondre sur tous les sujets (particuliers, professionnels, enregistrement, SPL) de notre si vaste DGFIP. Qui y croit ? Et en cas d'absence, c'est l'EDR qui s'y collera ! Outre les mêmes questions de multi-compétences pour les EDR, ces EDR réquisitionnés seront autant de ressources en moins pour les services de gestion qui, à n'en pas douter, connaîtront très vite les mêmes difficultés qu'aujourd'hui.

FO rappelle qu'une tentative d'accueil de proximité avait déjà été mis en place il y a quelques années. Pour mémoire, la permanence instaurée à Moyeuvre-Grande

suite à la fermeture de la trésorerie a été purement et simplement supprimée au bout de 9 mois. Quid de la pérennité de ces nouvelles structures, malgré les promesses du directeur ? FO a mis l'accent sur un problème que tout agent qui a déjà pratiqué l'accueil en trésorerie ou en SIP connaît : la sécurité.

L'accueil sur Borny, situé dans un espace d'accueil multiservices, se fera sur « réservation », pour ne pas dire rendez-vous. Les usagers appelleront un numéro de téléphone dédié. Derrière ce numéro de téléphone, c'est un agent du SIP de Metz-Nord qui fixera les « réservations » de créneaux horaires pour ces deux demi-journées d'accueil. Mais qui empêchera les usagers de venir sans avoir « réservé » ? Qui va gérer la file d'attente à l'extérieur, et empêcher les personnes qui n'ont pas « réservé » d'entrer quand même ?

FO a mis en garde sur le danger physique et/ou moral de la gestion d'une file d'attente seul(e). Le risque d'agression physique ou verbal est important.

Quelles vont être les attributions, les habilitations de cet agent ? Aucune information là-dessus.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **L'accueil au SIP de Metz-Nord**

De longues files d'attente se forment tous les jours devant le CFP de Metz. A cause de la situation sanitaire, une jauge a été instaurée pour l'accueil du public à l'intérieur. Seuls deux agents font un pré-accueil avant de répartir les usagers vers d'autres bureaux en fonction des cas.

Depuis des années, le problème de l'accueil sur Metz perdure, sans qu'aucune mesure efficace ne soit prise. Le CHS-CT a fait la demande d'un ergonome du ministère, qui avait commencé un travail de réflexion sur cet accueil. Ces travaux ont été interrompus à cause de la crise, mais devraient, selon le directeur, reprendre au mois de novembre.

Depuis la réouverture, l'affluence se voit à l'extérieur, et a fait l'objet d'une pleine page dans le journal local.

Malgré cela, la direction continue de nous parler chiffres. Peu importe que la fréquentation ait baissé ou non, la réalité est là, présente au quotidien.

Les agents, quels que soient leurs grades, sont en souffrance, au point que des annotations ont à nouveau été faites dans le registre hygiène et sécurité. Dans ce cas, comment accepter de la direction qu'il est urgent d'attendre pour trouver des solutions ? Comment comprendre que la direction en soit encore à analyser pourquoi les usagers se déplacent ?

Malgré toutes les alertes de ces dernières années, les signalements des agents et des représentants du personnel, les réunions formelles ou informelles, les nombreux groupes de travail, nous sommes face à un aveu d'impuissance de la direction, pour qui le temps d'action n'est pas le même que pour les agents confrontés tous les jours aux usagers en colère...

FO continuera à alerter sur cette situation, même si l'agacement se lit sur les visages des directeurs à chaque fois qu'un représentant du personnel évoque le sujet.

### **Le paiement de proximité**

Pour en rajouter aux problèmes récurrents de l'accueil, voici le paiement de proximité. Les consignes ont été données pour orienter les usagers vers les buralistes ayant signé la convention avec la Française des Jeux et la DGFIP. Hors, il s'avère que les buralistes ont un plafond de 7 000 € d'encaissement cb ou espèces par jour, ce qui est peu en campagne d'avis, particulièrement pour les buralistes situés à proximité d'un gros CFP. A Metz, les usagers, après avoir fait la queue au CFP, se sont vus orientés vers le proche buraliste qui lui même a réorienté l'utilisateur parce qu'il avait dès le matin atteint son plafond d'encaissement!

La direction ignorait l'existence de ce plafond...et a fait remonter le problème à la Direction Générale.

Pourtant, tout le monde sait qu'il faut toujours lire les lignes écrites en tout petit avant de signer un contrat, surtout quand le but est d'enrichir une société déjà très prospère...car qui dit paiement buraliste, dit, la plupart du temps, achat de jeux de la FDJ...

Aucune solution n'a été trouvée par la direction à ce problème, qui risque d'arriver très régulièrement, particulièrement quand les amendes ou les factures SPL seront toutes éligibles au paiement de proximité.

## **La journée de sensibilisation à la transformation**

(voir tract « vous avez demandé France Telecom, ne quittez pas) sur le site FO DGFIP57.

D'après la direction, aucune consigne n'a été donnée aux cadres pour classer les agents dans une des trois catégories préconisées par des cabinets de conseil dans le livret du manager :

- engagés/constructifs,
- passifs/déchirés/hésitants,
- opposants/irréductibles...

Chacun pourra se situer...

Ce classement n'est-il pas, en réalité, source de discrimination ?

FO suivra cela de très près.

## **La visite du ministre en Moselle**

FO a regretté que le ministre n'ait pas visité les services. Il a préféré aller voir les élus et les entreprises, et a été accueilli en grandes pompes. Selon le conseiller du ministre que nous avons rencontré, les entreprises ont une très bonne image de la DGFIP .

Les agents apprécieront (ou pas...).

## **Renforcement du ménage dans les bureaux**

Le ménage dans les bureaux est évoqué à chaque instance.

D'après le directeur, « on ne peut pas compter sur le prestataire de nettoyage pour avoir une hygiène totale , seuls les gestes individuels peuvent être efficaces ». Dixit la direction, chaque agent doit assurer le nettoyage de son bureau.

Il n'empêche, les prestations sur certains sites laissent largement à désirer.

Un renforcement du ménage dans le bâtiment St Thiébault avait été prévu les 21 et 22 octobre après-midi (veille de la visite du ministre), et n'a pas été réalisé sans que personne n'en soit informé. Mais le ministre n'est pas venu en visite non plus, de là à y voir un lien de cause à effet...

D'après la direction, aucun lien. Mais aucune réponse non plus sur la non réalisation de la prestation prévue...

\* source : extrait de la délibération de la commission permanente du conseil départemental du 5/10/2020 : charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques 2020-2026

**Malgré les opérations de propagande, malgré l'obstination de la direction à ne pas voir la réalité,**

- ➔ **FO continuera d'exiger l'abandon du NRP**
- ➔ **FO continuera de dénoncer l'abandon de nos missions au profit du privé**
- ➔ **FO continuera d'être au plus près des agents qui sont au front**